

Bachelier en kinésithérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail :
paramed.montignies.kine@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

HISTOLOGIE			
Code	PAKN1B84KIN	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	16 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Stéphanie ROLIN (stephanie.rolin@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'unité d'enseignement "Histologie" comprend l'activité d'apprentissage "Histologie" dispensée au Q2.

L'histologie est définie comme la science qui étudie la composition et l'organisation des tissus.

L'objectif de cette unité d'enseignement est d'acquérir des connaissances et compétences en histologie générale afin d'aider l'étudiant dans son apprentissage d'autres disciplines de sciences fondamentales et biomédicales telles la biologie cellulaire, la physiologie des systèmes ou encore l'anatomie.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**

- 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
- 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
- 1.6 Exercer son raisonnement scientifique

Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**

- 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de son apprentissage, l'étudiant sera capable :

- d'identifier les caractéristiques des différents types de cellules de base;
- de pouvoir relier la structure à la fonction à l'échelle cellulaire;
- d'identifier et de localiser différents tissus.

L'étudiant sera capable de discerner les concepts théoriques pertinents en lien avec la finalité d'une question en utilisant un vocabulaire adapté et spécifique de l'histologie.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAKN1B84KINA Histologie

16 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAKN1B84KINA Histologie

20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Il est à noter que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est cotée sur 20 et est arrondie à la ½ unité près.

Si l'étudiant(e) présente un certificat médical, fait une cote de présence, ne vient pas à l'examen ou encore réalise une fraude à au moins une partie de l'activité d'apprentissage de l'UE, ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR », « PP » ou « FR » à la cote de l'AA et à la note de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique).

D'une session à l'autre au cours de la même année académique ou d'une année académique à l'autre, seules les UE non validées ou présentant un « CM », « PR », « PP » ou « FR » doivent être représentées.

Les UE obtenant une note supérieure ou égale à 10/20 sont automatiquement validées. Les UE non validées par les jury d'UE seront soumises à l'avis du jury plénier sur base de l'article 133 du Vade Mecum du 9 juillet 2015 du Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'Enseignement Supérieur et l'organisation académique des études qui garantit la souveraineté du jury quant aux décisions qu'il prend. Sur base des résultats obtenus par l'étudiant dans l'ensemble de son programme annuel, le jury plénier se prononcera sur la validation ou non validation finale de l'UE en précisant le ou les motif(s) de sa décision.

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières de l'activité d'apprentissage sont reprises dans la fiche ECTS de l'AA.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

Bachelier en kinésithérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
 Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail :
 paramed.montignies.kine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Histologie			
Code	16_PAKN1B84KINA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	16 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Stéphanie ROLIN (stephanie.rolin@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Les principaux objectifs de cette activité d'apprentissage sont, d'une part, d'apprendre, de connaître, d'identifier les types cellulaires fondamentaux, la structure des différents tissus ainsi que leur localisation au niveau des organes qui composent l'organisme (animaux vertébrés). D'autre part, une attention particulière est portée à l'établissement de la relation entre la structure d'un tissu et sa fonction au sein de l'organe.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité d'apprentissage théorique est dispensée dans la perspective des travaux pratiques d'histologie dispensés en bloc 2 et qui permettent aux étudiants de revoir la théorie et d'aborder de manière concrète des coupes histologiques en utilisant le microscope optique.

Cette activité contribue au développement des compétences (C1, C5) et capacités présentées dans la fiche descriptive de l'Unité d'Enseignement. Elle vise plus spécifiquement les acquis d'apprentissage suivants : L'étudiant identifiera les concepts théoriques pertinents en lien avec la finalité d'une question (C5, 5.1); il explicitera avec un vocabulaire adapté la composition d'un tissu (C5, 5.1; C1, 1.3, 1.6).

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Après une introduction générale portant entre autres sur les techniques histologiques, les chapitres suivants sont abordés : Les tissus épithéliaux: Définitions; Caractéristiques générales; Les épithéliums de revêtement; Les épithéliums glandulaires. La peau: Rôle; Structure; Vascularisation; Variation régionale de la peau. Les tissus conjonctifs: Introduction; Les types de fibres; Les types cellulaires; La substance fondamentale; Classification des tissus conjonctifs; Les tissus conjonctifs proprement dits; Le tissu adipeux; Le tissu cartilagineux; Le tissu osseux. Les tissus musculaires: Le tissu musculaire strié squelettique; Le tissu musculaire lisse; Le tissu musculaire strié cardiaque.

Démarches d'apprentissage

La présentation du cours théorique se fait sous forme magistrale. L'exposé est illustré au moyen de présentations PowerPoint richement illustrées de photomicrographies. Des notes de cours complètes sont également disponibles. Les sources bibliographiques sont renseignées et sont accessibles en bibliothèque. Des exercices de reconnaissance, de description et de localisation de tissus à partir de photomicrographies (prises au microscope optique) projetées sont réalisés à chaque cours.

Dispositifs d'aide à la réussite

Des moments de questions-réponses sont prévus durant le quadrimestre, dont une séance avant les examens.

Ouvrages de référence

KIERSZENBAUM. Histologie et biologie cellulaire, 2006 (De Boeck)

LULLMANN-RAUCH. Histologie, 2008 (De Boeck)

YOUNG, O'DOWD, WOODFORD. Atlas d'histologie fonctionnelle de Wheater, 3ème édition, 2015 (De Boeck)

Supports

Les présentations et les notes de cours sont accessibles sur la plateforme pédagogique ConnectED. Les sources bibliographiques sont renseignées et à disposition en bibliothèque.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation consiste en un examen écrit qui est organisé sous forme de questions à choix multiple (QCM) et de petites questions ouvertes (y compris la schématisation de structures avec légende).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Si une seule partie dans l'AA :

L'activité d'apprentissage (AA) est cotée sur 20 et au 1/10ème près.

Si l'étudiant(e) présente un certificat médical, fait une cote de présence, ne vient pas à l'examen ou encore réalise une fraude à l'activité d'apprentissage, ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR », « PP » ou « FR » à la cote de l'AA et à la note de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).